Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20261106-20261107-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 16
Absents : 3
Pouvoir : 1
Pour : 17
Contre :
Abstention :

Date de la convocation :
29 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation :
31 octobre 2026
Date de la publication de la délibération :

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 6 novembre 2026

.....

L'an deux mille vingt-six, le six novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal à la mairie de Guengat, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents : D. LE GOFF, S. SIMON, AM. POUPON, P. BOUSSARD, S. CAUGANT, JP. HEMON, S. FAIELLO, C. L'HARIDON, JR. TANGUY, Y. CHAMPION, S. SOUBEN, M. BARGAIN, G. QUEAU, S. LAUDEN, P. DAGORN, Y. URVOAS.

Etaient absents : J. GUICHEN, excusé, pouvoir à M. BARGAIN ; S. TANGUY, excusée ; R. NAVARRETE.

Secrétaire de séance : C. L'HARIDON

Délibération N°2026/11/07

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE (QBO) : DESIGNATION DE 2 MEMBRES POUR SIÉGER A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour rôle d'assurer, pour un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire des transferts de compétences.

Conformément à l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI), la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées se réunit pour discuter et émettre un avis concernant les évolutions de flux financiers liées aux compétences transférées et l'évolution du montant des Attributions de Compensation (AC).

Suite à la délibération du Conseil Communautaire de Quimper Bretagne Occidentale en date du 30 juin 2026, la commune est invitée à désigner un représentant titulaire qui siègera à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de QBO et un suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, suivant l'avis de la commission finances et vie économique, à l'unanimité,

- DESIGNE M. Pierrick BOUSSARD (titulaire) et M. Matthieu BARGAIN (suppléant) pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Quimper Bretagne Occidentale (QBO).

Le Maire, La secrétaire de séance,

David LE GOFF Catherine L'HARIDON